

La voie vers plus de travail décent pour le personnel domestique est enfin ouverte! La Belgique ratifie la Convention 189

Le Ministre fédéral de l'Emploi, Kris Peeters, a transmis hier la ratification belge de la Convention 189 relative au travail décent pour le personnel domestique au Directeur-général de l'Organisation internationale du Travail (OIT, dans le cadre de la 104ème séance de la conférence du travail internationale à Genève. Désormais, la Belgique devra prendre des mesures effectives pour mettre fin à l'exploitation et les abus dont sont victimes des milliers de travailleurs domestiques, principalement des femmes (étrangères), et ce dans notre pays également.

Avec les syndicats FGTB, CSC et CGSLB, le FOS, Solidarité mondiale, le 'Nederlandstalige Vrouwenraad' ainsi que l'Organisation pour les migrants clandestins, tiennent à féliciter les parlements fédéral et régionaux pour cette ratification historique. Maintenant commence le vrai travail. Une étude scientifique doit permettre de mieux connaître la réalité du travail domestique en Belgique. Sur cette base, les mesures nécessaires pourront être prises au niveau des conditions de travail, le bien-être au travail, la création d'un système d'emploi transparent aussi bien pour l'employeur que pour le travailleur, l'instauration d'un point info et l'accès de l'inspection sociale au lieu de travail... Si toutes ces questions ne sont pas réglées, la convention restera lettre morte et l'exploitation des domestiques et du personnel diplomatique persistera.

Il s'agit également de la politique en matière de migration de main d'œuvre

La politique actuelle en matière de migration de main d'œuvre ne permet pas de répondre à la demande grandissante de personnel domestique. De ce fait, de nombreux travailleurs sont employés de manière informelle et/ou sont exploités. C'est par exemple le cas pour les jeunes au pair qui sont obligés par leurs parents d'accueil de prester le même travail que le personnel domestique, tandis que c'est interdit par la loi.

Les responsables politiques européens, belges et régionaux se montrent souvent en faveur de l'instauration d'une nouvelle politique de migration de main d'œuvre qui vise la main d'œuvre étrangère hautement qualifiée. Souvent, ils oublient qu'il existe en même temps une forte demande de travailleurs pour des emplois exercés par des personnes qui ne sont pas ou très peu qualifiées.

Les syndicats et les ONG demandent au ministre fédéral de lancer une concertation dès maintenant afin de rendre cette ratification plus concrète pour la Belgique. Ensuite, en concertation avec les ministres régionaux de l'Emploi et les organisations de la société civile, des mesures concrètes pourront être élaborées.